

Avant que ne se pose la question de ce qui pour un sujet garantit l'analyste qu'il va choisir, puis, le cas échéant, après un long parcours, l'analyste qu'il estime être devenu, il peut y avoir celle de ce qui garantit son choix de s'adresser à la psychanalyse.

J'ai rencontré la psychanalyse lors des "événements" de 1968.

En stages de médecine, j'avais entendu parler de médecine psychosomatique et songeais à m'orienter vers cette "spécialité". Il y avait eu ma première rencontre avec un analyste : jeune externe en médecine, j'étais allé interroger le dit "psychosomaticien" du service, dont j'ignorais qu'il était analyste, lui disant mon souhait. Il m'a répondu : "qu'est-ce que c'est, la psychosomatique ?" Vinrent les "commissions sciences humaines en médecine" de 68, où j'ai entendu pour la première fois parler des analystes. C'est là que j'ai su que je faisais une analyse. J'avais surtout retenu la garantie d'être écouté sans être jugé. J'ai choisi mon analyste sur la garantie du savoir présumé de collègues rencontrés dans mes stages en psychiatrie. Ils ont guidé mon choix vers l'Institut. Envisageant de devenir analyste, j'ai choisi, au cas où..., sur la liste des didacticiens : garantie donnée par l'association analytique. L'analyste qui m'a reçu, ayant une "liste d'attente" de quatre ou cinq ans, m'a orienté vers un futur didacticien. Je crois que c'est sciemment, tenant compte de mes dires, qu'il m'a indiqué quelqu'un qui fréquentait le séminaire de Lacan.

Au long de la cure, les effets de révélation, d'atténuation de symptômes et d'angoisse, étaient ma garantie. Vint un jour où je me levai du divan et décidai d'arrêter. Accord de l'analyste. Très vite je me ravisai. Il me reçut trois semaines plus tard et m'assura que c'était bien terminé. D'ailleurs, ajouta-t-il, si je disais que j'avais fait mon analyse avec lui, je serais pris en contrôle même chez les lacaniens. M'a-t-il inconsciemment envoyé par ces propos finir mon analyse "chez les lacaniens" parce qu'il se doutait que quelque chose était resté en plan avec lui ? Mais cela valait garantie quant à la fin et à mon devenir analyste !

Je suis allé demander à être pris en contrôle à l'APF (garantie sur le travail avec mon chef de service de psychiatrie qui en était membre). Les symptômes survenus alors m'ont convaincu que mon analyse n'était pas terminée. J'ai donc différé ma demande et cherché un autre analyste. J'ai cherché cette fois une garantie en prenant conseil auprès de mes collègues de travail lacaniens, sans me préoccuper de garantie institutionnelle. Je voulais quelqu'un de "pas trop intelligent", à cause du premier, de sa façon d'obtenir la supposition de savoir par l'exposition d'un savoir prêt à porter.

Au cours de la seconde "tranche", le projet de pratiquer la psychanalyse s'est réalisé avec une longue avance sur ce que Lacan désigne par "l'analyste s'autorise de lui-même". Croyant m'autoriser de moi-même, je m'autorisais surtout des encouragements de mes collègues : "tu as tant d'années d'analyse, qu'attends-tu pour t'installer (analyste) ?" Je ne le fis quand même pas sans l'expérience acquise d'entretiens dits de thérapie, pour lesquels je m'appuyais sur ce que mon analyse m'avait appris, un travail théorique et un peu de "contrôle". Quand j'ai cherché un contrôleur pour des cas d'analyse "proprement dite", c'est mon analyste qui m'a orienté vers l'EFP. J'ai suivi son conseil, sous la garantie de mon transfert.

Le contrôleur m'a été recommandé par un autre membre de l'EFP qui m'avait introduit à l'enseignement de Lacan à l'occasion d'un contrôle de "thérapies d'enfants" où j'étais allé sur l'indication d'un collègue, à un moment où le constat des carences de ma première analyse (garantie négative) m'a amené à Lacan. C'est spécialement la découverte, lumineuse, des catégories du réel, du symbolique et de l'imaginaire, qui m'a décidé à approfondir. Garantie de la pertinence, logique puis pratique, d'une théorie. Avec ce contrôleur, brusque accélération du travail. Un jour je lui parlais d'une femme en psychothérapie et il m'a dit : "elle est en analyse". Garantie : j'étais donc analyste... pour cette femme, pour le moment. Plus tard, lassé d'un ronron, j'ai mis mon analyste à l'épreuve à ma façon jusqu'au moment où je l'ai quitté, après un rêve qui m'a donné la certitude, pas tant de sa position fautive, que de mon désir de poursuivre avec le contrôleur. Garantie sur l'expérience faite avec celui-ci, et sur son acceptation.

La dissolution de l'EFP s'est produite à cette époque. Je venais de concrétiser mon choix résolu de l'enseignement de Lacan pour ma formation. La dissolution en a différé les suites, jusqu'au choix de la Cause freudienne puis de l'ECF comme cadre de mon travail. Le transfert déjà installé y a contribué. Le contrôleur devenu analyste a accepté de poursuivre le contrôle. Il y avait continuité entre les séances d'analyse et de contrôle, poursuite de l'analyse par d'autres moyens. Peu après, le nombre de mes analysants a diminué et je me voyais bientôt ne plus pouvoir payer toutes mes séances. La pression maintenue de l'analyste m'a poussé à reconstituer une clientèle d'analysants plutôt que de venir moins souvent et de différer mon avancée dans la pratique analytique. Cette pression a valu garantie qu'il y avait suffisamment "de l'analyste" dans ma pratique, encouragement à poursuivre. Il n'a pas été réservé de séance régulière pour le contrôle ; pressé d'avancer dans l'analyse, je n'ai pas énormément parlé de mes cas pendant ces années, il n'a presque jamais été question de théorie, sans que l'analyste trouve à y redire. Je pense maintenant que ma pratique aurait gagné avec un complément plus théorique, plus technique, avec un autre analyste, sans attendre la fin de ma cure. L'analyse s'est poursuivie, très dynamique.

Un jour, je reçois un appel : "Vous êtes mon passeur". Quatre témoignages, pour lesquels deux passants ont été

nommés AE, et qui m'ont beaucoup appris. L'expérience a aussi valu comme garantie : je retrouvais dans les énoncés des passants des points touchés dans mon parcours, non sans éprouver son inachèvement ; la désignation par mon analyste me situait "dans la passe" à ses yeux ; et si la valeur d'un passeur est liée à l'avancée de son analyse, les retours que j'ai entendus sur mes prestations valaient aussi garantie de mon avancée.

La "crise" de 89 s'est produite peu après. Recherche de garantie encore : je suis allé interroger Jacques-Alain Miller après son exposé à l'hôtel Lutétia sur l'histoire de la dissolution et ses suites car j'avais entendu une ambiguïté quand il s'était défendu d'une accusation dans des termes qui me semblaient donner raison à l'accusateur. Il a très mal pris ma question, à tel point que je me suis excusé, préférant croire que je l'avais soupçonné à tort. Sa réaction pas du tout conforme à mon idéal de l'analyste a valu rencontre de S(A barré). Car J.-A. Miller m'était apparu comme objet du transfert de mon analyste d'une façon qui, pour moi, démontrait une faille chez celui-ci quand celui-là, au-delà, tenait le coup, ultime recours. Là, J-A Miller lui-même révélait sa faille et je n'avais plus personne à mettre à cette place d'ultime recours.

Ma prise de position à l'occasion de la "crise" est aussi affaire de garantie. Avec le soutien de mon transfert à J.-A. Miller, renforcé après cela, je me suis convaincu que les gens qui portaient refusaient son offre de débattre. C'est à la suite de ces événements que j'ai demandé à entrer à l'Ecole alors que jusque-là je me tenais dans l'expectative tout en travaillant dans le cadre de l'ECF. Je n'ai pas été admis et j'ai su que c'était lui qui s'y était opposé en raison de ce qui précède. J'ai réitéré ma demande plus tard. En réponse, la direction de l'Ecole m'a encouragé à demander l'entrée par la passe, nouvellement promue.

J'ai accepté de faire la passe avant d'avoir terminé mon analyse, pour entrer à l'Ecole, pas pour être nommé AE (la *doxa* était : passe = fin ; je n'ai presque rien dit de ma pratique). Alors que je pensais, au bout d'un temps assez long, avoir clôturé mon témoignage avec l'un de mes passeurs et que tardait l'échéance d'un dernier rendez-vous avec l'autre, est arrivé le moment où j'ai "trouvé un terme" à mon analyse. Quand je le quittai, mon analyste me serra la main, ce qu'il n'avait pas fait depuis très longtemps. Confirmation que c'était bien la fin... s'il ne se trompe pas, pensais-je. Cette fin en cours de procédure de la passe me propulsait dans la situation de la faire évaluer aussi, avec l'éventualité d'être nommé AE. Mais je ne me sentais pas en mesure de supporter la tâche que l'Ecole demandait alors à ses AE, exigeant temps et travail au-delà de mes possibilités. Et à choisir de demander la passe pour être nommé AE, je ne l'aurais pas fait dans la foulée de l'arrêt de l'analyse. Aussi ai-je conclu mon témoignage d'une façon que j'ai moi-même trouvée insatisfaisante. Le jury m'a proposé comme membre de l'Ecole, sans me nommer AE. Garantie que j'avais bien effectué un certain parcours analytique, assortie de l'affirmation par le secrétaire à la passe, au nom du cartel, qu'un bout de chemin restait à parcourir (le dit secrétaire ajouta pour son propre compte que c'était patent. Alors, à quoi rimerait la procédure ?). Pour moi le doute persistait. Peut-être le cartel avait-il raison, si la fin de l'analyse n'était pas ce que je croyais, mais peut-être avais-je insuffisamment témoigné du moment où j'ai conclu.

Aussi, plus tard, ai-je rencontré le plus-un du cartel qui avait entendu ma passe, soit Jacques-Alain Miller, pour "parler de ma passe". Entre autres choses je lui ai exposé, peut-être mieux qu'à mes passeurs, le point sur lequel s'est clos mon parcours analytique. Il m'a dit : "le cartel n'est pas infallible. C'est une fin tout à fait recevable." Lui non plus n'est pas infallible, mais je m'en suis tenu là. Un contrôle après la fin de ma cure ne m'y a pas ramené.

Pour ce qui est de mon "passage à l'analyste", j'ai eu la satisfaction (sans tomber dans un horrible désêtre) d'avoir mené quelqu'un (qui s'est autorisé comme analyste) au terme de sa cure, où j'ai pu reconnaître : repérage de son être d'objet *a*, traversée du fantasme, chute des identifications, assumption de la castration. Pour ce qui est de la fin, outre la conviction de n'avoir plus rien à dire à un analyste, je me garantissais de ce que j'en avais compris de Lacan et de ce que j'avais cru en saisir lors des passes "nommantes" dont j'avais été passeur. Mais quand j'entendais des AE plus récents parler du destin de la pulsion à la fin de l'analyse, je ne m'y retrouvais pas trop.

Et c'est ainsi qu'à l'occasion d'une angoisse passagère, survenue à la conjonction de ruptures dans plusieurs domaines (dont mon départ de l'ECF), j'ai pris rendez-vous avec un autre analyste encore. Sans trop savoir si je repartais pour une "tranche" ou non. Pour ce faire, je l'ai choisi pour ce qu'il disait et écrivait de la passe et de la fin de l'analyse dans sa variété, loin du dogmatisme qui régnait à l'ECF. Ce parcours, nettement plus court que les précédents, s'est arrêté après un temps où je n'allais plus aux séances que pour vérifier si je ne passais pas à côté de quelque chose, sur le constat que, décidément, mon désir n'y était plus. Il ne s'y est pas produit de changement décisif : ils avaient déjà eu lieu. J'y ai mis en série une séquence de rêves et de souvenirs articulants — mieux que je ne l'avais fait avant — la constitution de ma névrose. J'y ai pris un aperçu sur ce que je n'avais pas théorisé de mon fonctionnement pulsionnel. Cet aperçu s'est enrichi depuis l'arrêt des rendez-vous, garantie qu'un certain désir de savoir subsiste au-delà de la cure.

Ma pratique a changé et évolue encore. Dire : "je suis devenu analyste à tel moment", serait réducteur. Dans ce long cheminement parmi les garanties, celles des institutions analytiques interviennent peu de façon explicite. Pour autant, il ne s'est pas fait sans elles. Sans la garantie qu'elles donnent, et tout particulièrement celle que donne une Ecole selon Lacan, qui repose sur un effort épistémique soutenu (nécessaire puisqu'on y sait qu'il n'y a pas de garantie dernière), la psychanalyse n'aurait pas l'importance qu'elle a acquise et serait peut-être même tombée en désuétude comme bien des thérapies passées de mode. C'est sur cette base qu'il existe une communauté au sein de laquelle j'ai trouvé des garants à mes choix. Même les analystes hors institutions

analytiques et les groupuscules analytiques qui ne se mêlent pas de garantie soutiennent leur assise sociale de l'existence des institutions, à l'écart desquelles ils se tiennent, et qui, elles, ont ce souci.

Post-scriptum : ce n'est qu'à la fin de l'analyse que se révèle (au névrosé) l'inexistence d'une garantie ultime. Cela ne justifie pas qu'on puisse supprimer toute garantie institutionnelle, ni la réduire à la passe, qui risquerait alors, par effet de groupe prévisible, de passer pour *La* garantie ultime.